

Mademoiselle Céline COUDRAY

.....
.....

Mainvilliers, le 13 Mars 2007

Mademoiselle,

Nous accusons réception de votre courrier du 19 Février dernier qui a retenu toute notre attention, et vous en remercions.

Vous me signalez le refus du Docteur de pratiquer votre accouchement.

Je suis au regret de vous informer que les praticiens de notre établissement sont en activité libérale, et ont le libre choix de leurs parturientes.

Par contre, je vous rappelle que l'équipe de Gynécologie-Obstétrique de la Nouvelle Clinique Saint François dénombre 4 spécialistes, et que vous aviez eu tout loisir de vous adresser à l'un des trois autres praticiens.

En ma qualité de Directeur, il ne relève pas de mes compétences de juger d'une pratique médicale, et si oui ou non la volonté d'un patient est conforme aux bonnes pratiques.

D'autre part, en ce qui concerne votre règlement par Chèque d'un montant de 300,00 €, je me suis adressé au Docteur qui m'a signifié que celui-ci n'était pas encaissé et qu'il le tenait à votre disposition à son cabinet.

Je suis tout à fait disposé à vous recevoir si vous le souhaitez, et vous remercie de bien vouloir me contacter pour nous permettre de fixer un rendez-vous à la date et heure qui vous conviendraient.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de mes meilleures salutations.

M. MORIN
Directeur

